

Département du Pas-de-Calais ******** Arrondissement de Boulogne-Sur-Mer *******

Canton
de Boulogne Sud

MAIRIE DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE (62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-03

L'an deux mille vingt, Le 05 mars à 18 heures 30,

Date de convocation : 14 février 2020 Date d'affichage : 17 février 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

<u>Etaient présent(e)s</u>: Sophie MEURDESOIF, Jean DIDIER, Fabienne PRIMA Dominique NAVET, Catherine VANDEKERKHOVE, David NOEL, Michèle CAFFIER, Jean-Pierre FLOUR, Alain FIX, Michel QUANDALLE, Valérie DRANSART Bernard MOUSSAY, Béatrice BOULY, Michèle AUGE, Michel CLABAUT.

16/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

Marie-Françoise LECAILLE (pouvoir à Dominique NAVET), Guy PETIT (pouvoir à Michel CLABAUT),

2/19

Absent:

Bernard GRARE

1/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Alain FIX est nommé secrétaire de séance.

OBJET:

AUTORISATION D'EXEMPTER LES DECLARATIONS PREALABLES POUR LA POSE DE CLOTURES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Code de l'urbanisme dispense la complétude de formalités administratives pour la réalisation de certains travaux.

Ainsi, en dehors des secteurs sauvegardés les travaux de pose de clôtures peuvent être exemptés de déclaration préalable.

En conséquence, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser l'exemption des déclarations préalables pour les travaux de pose de clôtures

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à exempter les déclarations préalables pour les travaux de pose de clôtures installées en dehors d'un secteur sauvegardé.

Le Conseil Municipal : les Membres présents. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

> La Capelle-les-Boulogne, Le 5 mars 2020

> > Le Maire

Jean-Michel DEGREMONT.

DÉPOSÉ A LA SOUS-PRÉFECTURE

LE

1 0 MARS 2020

